

# L'Écho-citoyen

## d'Alsace Centrale

Des petits gestes qui font la différence

S'il est une installation emblématique de la collecte sélective, c'est bien le Centre de Tri de Scherwiller. C'est là que, depuis 1994, sont acheminés les emballages que vous déposez dans votre bac ou conteneur jaune. Une fois arrivés au Centre de Tri, les emballages passent sur des tapis roulants et vont être triés mécaniquement et manuellement. En sortie du Centre de Tri, les filières de recyclages viennent chercher les « balles » de plastiques, de papiers, de cartons ou d'aluminium qu'elles achètent au SMICTOM afin de fabriquer de nouveaux biens.

En 2015, après 20 ans de bons et loyaux services, le Centre de Tri de Scherwiller a fait peau neuve. Les installations qui permettent la séparation des flux d'emballages ont toutes été modernisées pour bénéficier des technologies récentes et ainsi gagner en rapidité et en qualité de tri.

Ainsi, la nouvelle installation permet de traiter 6,4 tonnes par heure, soit une cadence 2,5 fois plus rapide qu'auparavant.

Mais il ne suffit pas d'être rapide, il faut aussi être efficace. C'est là que chacun d'entre nous entre en jeu : mieux nous trions, plus nous fournissons une matière de qualité au Centre de Tri et plus nous lui faisons gagner en performance. Au bénéfice de notre environnement !

**Jean-Pierre PIELA**

Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

## En 2015, on se met **tous au verre** !



*Seuls les bouteilles et pots en verre se mettent dans le conteneur à verre*

Cette année, le SMICTOM concentre ses efforts pour renforcer le tri des emballages en verre en Alsace Centrale. En effet, le verre est une des matières qui se recycle le mieux et dont le tri permet d'importantes économies de ressources naturelles et d'énergie.

À contrario, si par erreur il est placé dans le bac jaune, il devient en se brisant une menace aussi bien pour les agents de collectes que pour les personnels du centre de tri. Et il vient gêner la chaîne de recyclage des déchets. C'est donc un déchet particulièrement sensible qu'il est important de bien trier. La seule place des emballages en verre, c'est dans les conteneurs à verre.

### Le saviez-vous ?

- Une fois collectés, vos emballages en verre sont intégralement recyclés, après avoir été lavés et fondus à une température de 1000°C environ. Ils serviront à fabriquer de nouvelles bouteilles ! Attention, les verres à boire, les vitres ou les pare-brises ne sont pas composés du même type de verre et ne sont pas traités par la même filière : ils doivent être amenés en déchèteries.

## Le bon geste



**Les piles et batteries doivent être déposées au conteneur spécifique en déchèterie ou apportées en point de collecte (points de vente, certaines mairies, etc.)**



**DÉCHÈTERIE**  
OU POINT DE COLLECTE

Elles ont beau être petites, les piles usagées font partie des déchets les plus nocifs pour l'environnement, car elles contiennent des produits chimiques très polluants. Leur tri est primordial.



## Comment bien réussir son compostage en bac ?

Le compostage en bacs est utilisé pour valoriser les déchets de cuisine et les petites quantités de déchets verts du jardin :

- ▶ fanes de légumes, épluchures, fruits et légumes pourris
- ▶ marc et filtres à café, sachets de thé
- ▶ mouchoirs, essuie-tout, petits sachets et serviettes en papier blanc
- ▶ restes de repas, sauf : pain en quantité, os, restes de viande, de poisson et de crustacés (risques de rats)

Un bac divisé en 2 est préférable :

- ▶ Déposez les déchets organiques dans le premier secteur (accumulation) en y ajoutant un tiers de leur volume de feuilles mortes ou broyat, car les déchets de cuisine sont souvent humides, fins et azotés
- ▶ Fermez le couvercle du bac ou le couvrir (planche, bâche, toile...)
- ▶ Une fois la partie accumulation bien remplie, transvasez la matière organique en décomposition en la mélangeant dans la 2<sup>e</sup> partie (maturation)
- ▶ Le couvrir et laisser faire. Les micro-organismes travaillent pour vous : la phase de maturation commence !
- ▶ Les nouveaux déchets organiques peuvent être déposés en accumulation. Une fois rempli, transvasez en maturation, préalablement vidé de son compost. La maturation doit durer 6 mois au plus.
- ▶ Si le remplissage du secteur accumulation est trop rapide, envisagez d'ajouter un 2<sup>e</sup> bac à compost.



**De la moisissure en surface ?** Mélangez régulièrement avec des feuilles mortes pour aérer le tas et recouvrez avec de la matière carbonée sèche pour absorber de l'humidité.

**De drôles de mouches aux yeux rouges ?** Pour éviter la prolifération des drosophiles, découpez en petit morceaux les biodéchets pour limiter les « grands espaces » de ponte, mélangez régulièrement en surface et recouvrez de matière carbonée pour limiter l'accès à la matière fraîche.

### En savoir plus

- ▶ Pour en savoir plus sur le jardin naturel, consultez nos fiches pratiques sur : [www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/fiche-pratique-jardin-naturel](http://www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/fiche-pratique-jardin-naturel)
- ▶ Échangez avec des Guides Jardin Naturel lors de manifestations de votre territoire :  
ACJCA (Amis du Compost et du Jardin de Centre Alsace)  
<http://acjcablog.wordpress.com> [info.acjca@gmail.com](mailto:info.acjca@gmail.com)

## Impayés : la réglementation a changé

En cas de non-paiement de la redevance, la nouvelle procédure de recouvrement à l'amiable se fait désormais dans des délais fortement réduits. Elle laisse rapidement la place à des procédures plus lourdes (huissier, saisies bancaires...), entraînant des frais supplémentaires à la charge de l'usager, sans qu'aucune remise ne soit possible.

Naturellement si vous êtes dans une situation financière critique, n'attendez pas que la machine se mette en route et contactez immédiatement votre trésorerie pour trouver une solution adaptée.



Quoi qu'il en soit, le plus simple pour être sûr de s'acquitter des sommes dues dans les temps, c'est de payer par prélèvement automatique. Pour ce faire, connectez-vous dès à présent :

<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/demande-dadhesion-au-prelevement-automatique/>

## Top Restes 2015

Dans le monde, 1/3 de la production alimentaire est gaspillée. En France, chacun de nous jette chaque année de 20 à 30 kg d'aliments. En effet les ménages sont responsables de près de 42 % du gaspillage alimentaire.

Face à ce constat, le SMICTOM s'est associé à de nombreux partenaires pour mettre en place une série d'actions de sensibilisation. Ainsi au cours de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets organisée du 21 au 28 novembre 2015, vous pourrez notamment assister à la finale de notre 2<sup>ème</sup> édition de concours de cuisine TOP Restes.

Vous pourrez également participer aux différents cours de cuisine qui seront organisés tout au long du mois de novembre (consultez le programme complet des animations sur notre site internet). Et tout au long de l'année, retrouvez toutes nos astuces pour ne plus rien jeter grâce aux Vidéos TOP RESTES disponibles sur notre page facebook ou sur <http://www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/Lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire/>

## Calendrier Repair Café

Une nouvelle association Repair Café Hahnenberg s'est créée sur la Communauté de Communes de Sélestat. Retrouvez toutes les infos sur <http://repaircafe-hahnenberg.fr/> Le prochain rendez-vous est fixé le samedi 16/01/2016 aux Tanzmatten à Sélestat lors du Salon Sélestat Habitat Déco. Manifestation organisée par Média Storming, entrée libre pour une cinquantaine de personnes venant avec un objet à réparer. Ouverture de 14h00 à 19h00.

> Vous avez des trucs et astuces et vous souhaitez les partager ? Envoyez-les à [courrier@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:courrier@smictom-alsacecentrale.fr) (objet : trucs et astuces).



[www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)  
Restez connecté(e),  
retrouvez-nous sur Facebook



Un beau métier pour la planète

